

Le 30 avril 2020

BOLLORÉ

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2019

Bolloré a déposé, le 29 avril 2020, son document d'enregistrement universel 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.20-0408.

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la société, à l'adresse suivante : <http://www.bollore.com> (Publications et presse/Informations réglementées/Document d'enregistrement universel).

Le document d'enregistrement universel inclut notamment le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au rapport de gestion, le rapport financier annuel 2019, ainsi que les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes.

